

C'était la double représentation ; car le clergé et la noblesse n'avaient pour leurs deux ordres que huit députés.

Que de vœux unanimes dans le cahier des trois ordres !

Ils demandaient ensemble :

Une constitution régulière ; la loi par l'assemblée , avec le concours du Roi ; l'impôt voté pour un temps limité ; la liberté individuelle protégée par les tribunaux ; la propriété inviolable ; un code uniforme et des assemblées provinciales.

Le clergé donne à ses députés un mandat sans autres limites que celles de la religion, de l'honneur et du patriotisme.

La noblesse demanda la liberté de la presse ; la nullité de tout impôt non voté par la nation ; la garantie de la dette publique, dans laquelle serait comprise toute somme empruntée par les villes , et notamment par la ville de Lyon , pour être versée au trésor royal à titre de don gratuit ; l'élection rétablie dans le clergé ; l'interdiction de la pluralité des bénéfices ; la suppression du privilège des maîtrises pour l'exercice de toute industrie ; l'abolition des péages et des barrières à l'intérieur ; et la révision de nos traités de commerce avec les puissances étrangères.

Le tiers-état demandait spécialement pour lui des représentants en nombre égal à celui des deux premiers ordres réunis dans toute assemblée nationale, provinciale et communale, et que la décision fût prise à la pluralité des suffrages sans distinction d'ordre.

Cependant tant d'espérances étaient troublées par quelques prévisions.

Un citoyen lyonnais écrivait que si le commerce n'était pas protégé par des maîtrises, la noblesse française , à l'imitation de la noblesse anglaise , s'en emparerait au moyen de ses énormes capitaux, et ruinerait un millier de familles du tiers-état qui en vivaient. Les capitaux de la noblesse n'ont apporté aucun dommage à notre ville ; mais une concurrence sans limites a multiplié les produits et excité , dans toutes les conditions , un désir égal et immodéré de s'enrichir. De là, une lutte corps à corps, devenue plus fâcheuse par la dépréciation de la marchandise qui a entraîné celle de la main-d'œuvre. M. Morin pense que dans